



COALITION IVOIRIENNE DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS
IVORIAN COALITION OF HUMAN RIGHTS DEFENDERS

MISSION NEW-YORK

09-11 Octobre 2023

Panel à Columbia University/ Columbia Law School (Human Rights Institute)

Le Lundi 09 Octobre 2023, la Coalition Ivoirienne des Défenseurs des Droits Humains (CIDDH) a pris part à un panel à Columbia University à New York.

La Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur les Défenseurs des Droits Humains (Mary Lawlor), la Coordinatrice Nationale de la CIDDH (Pédan Marthe Coulibaly) et une Défenseure de la République Dominicaine (Ana Maria Belique) ont animé ce panel sur le thème « *Défendre les défenseurs des droits de l'Homme : tactiques juridiques contre la criminalisation* ».

Dans son intervention, la Coordinatrice Nationale de la CIDDH a parlé de la loi de promotion et protection des défenseurs des droits de l'Homme adoptée par la Côte d'Ivoire. Elle a également expliqué l'utilisation de cette loi et d'autres mécanismes régionaux et internationaux pour protéger les défenseurs des droits de l'Homme.



Partenaires : *International Service for Human Rights (ISHR) ; Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'Homme ; Columbia University/ Columbia Law School (Human Rights Institute).*

Réunion d'échanges avec la Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression

La Coordinatrice Nationale de la CIDDH (Pédan Marthe Coulibaly) a échangé le lundi 09 Octobre 2023 avec la Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression (Irene Khan).

Les échanges ont porté sur la liberté d'expression pour les défenseurs des droits humains et les journalistes en Côte d'Ivoire ; la désinformation notamment la désinformation dont sont victimes les femmes ; les actions de lutte contre la désinformation, conduites par le Groupe de Travail de Lutte contre la Désinformation en Côte d'Ivoire (GTLD-CI) dont le lead est assuré par la CIDDH avec l'appui technique et financier de National Democratic Institute (NDI) et National Endowment for Democracy (NED).

Aux termes des échanges, la Coordinatrice Nationale de la CIDDH a sollicité l'accompagnement de la Rapporteuse Spéciale pour des actions futures à mener en Côte d'Ivoire en lien avec la désinformation.

La rencontre a été facilitée par la Responsable de Programme de ISHR (Adélaïde Etong Kame).



Réunion d'information privée avec les diplomates d'Etats Africains sur la protection juridique des Défenseurs des Droits Humains (DDHs)

Les objectifs de cette réunion tenue le Mardi 10 Octobre 2023, étaient de :

- Sensibiliser à la déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'Homme et à la prochaine résolution sur les défenseur-e-s des droits humains qui sera présentée lors de la session de la Troisième Commission.
- Examiner les tendances en matière de développement de politiques spécifiques pour la protection des défenseur-e-s des droits humains et leur impact, en particulier en Afrique.
- Fournir un espace de dialogue et de partage d'expériences et d'enseignements dans la région Afrique.
- Partager les expériences des défenseur-e-s des droits humains dans les pays où des lois spécifiques ont été adoptées pour leur protection.

La Coordinatrice Nationale de la CIDDH (Pédan Marthe Coulibaly) dans son intervention, au cours de cette rencontre modérée par la Responsable de programmes à ISHR (Adélaïde Etong Kame), a répondu aux questions suivantes :

- *Pourquoi une loi de protection des défenseurs des droits humains était-elle nécessaire pour la société civile en Côte d'Ivoire ?*
- *Quels sont les manquements identifiés que la loi DDH pouvait en théorie combler ?*
- *Quels impacts positifs ont été constatés en Côte d'Ivoire depuis l'adoption de la loi ?*

En réponse, la Coordinatrice Nationale de la CIDDH a mentionné le contexte d'adoption de cette loi en Côte d'Ivoire (les événements qui ont conduit à plaider en faveur d'une telle loi et des violations spécifiques auxquelles les OSC étaient confrontées dans le pays et qui les ont amenées à envisager une loi DDH, une protection légale et pas autre chose), l'implication des OSC dans le processus d'adoption de cette loi, les problèmes rencontrés par les défenseurs ; les cas d'utilisation des dispositions de la loi pour contribuer au respect des droits des défenseurs ; le Mécanisme de protection des défenseurs mis en place en Mars 2022 par le Gouvernement ivoirien et la non prise en compte des défenseurs des droits humains dans ce mécanisme (un défi à relever).

Partenaires : *International Service for Human Rights (ISHR) et PROTECTION International.*

Participation en tant qu'observateur à la session de présentation des rapports des Rapporteurs Spéciaux des Nations Unies (liberté d'expression, liberté de réunion et d'association, défenseurs des droits humains)



La session de présentation des 3 rapporteurs concernés s'est tenue le Jeudi 12 Octobre 2023 au cours de la 19^e séance plénière de la troisième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Cette session sous forme de panel a été suivie de questions, commentaires et recommandations des missions permanentes des États.

La Coordinatrice Nationale de la CIDDH (Pédan Marthe Coulibaly) a assisté à cette session, munie d'un badge dont l'obtention a été facilitée par International Service for Human Rights (ONG internationale dotée du statut ECOSOC des Nations Unies).

Il ressort essentiellement de la présentation des Rapporteurs Spéciaux ce qui suit :

- ***Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression (Irene Khan)*** / La désinformation est un défi dans tous les pays et les principales victimes sont les femmes. La violence, la désinformation et la haine en ligne constituent des obstacles pour parvenir à l'égalité de genre. Peu de compréhensions et encore moins de lutte contre ce phénomène. Les États sont encouragés à y travailler et à mener des actions pour lutter contre la désinformation tout en faisant le lien avec la protection du droit à la liberté d'expression.
- ***Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association (Clément Nyaletsossi VOULE)*** / Le monde fait face à une insécurité croissante en raison de la généralisation de conflits violents et de transitions démocratiques qui sont un échec. Il est important d'écouter les voix des personnes marginalisées et se pencher sur les causes profondes pour bâtir une

paix durable. La société civile joue un rôle essentiel pour garantir les droits humains, l'application du principe de la responsabilité, la justice transitionnelle. Cependant les Organisations de la Société Civile qui appellent à la démocratie et au respect des droits humains sont ignorées ou réprimées. Des puissances sont responsables de graves violations des droits humains. La société civile fait face à des campagnes d'intimidations, à des enlèvements, à des tortures, à des exécutions sommaires, à des représailles de la part d'acteurs étatiques et non étatiques.

- ***Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme (Mary Lawlor)*** / Des femmes défenseuses ont été forcées de sortir de la vie publique dans certains pays. Les défenseurs des droits humains font un travail vital sur chaque continent avec tous les risques que cela comporte et même dans des contextes de crises. Il est constaté les dangers pour les femmes défenseuses des droits humains dans le cadre de la documentation (cas de disparition). Des progrès ont été réalisés dans certains pays. Les États peuvent, sans moyens financiers, condamner de manière fréquente et publiquement les attaques contre les femmes défenseuses et célébrer leur travail en tant que travail légitime et essentiel ; cesser d'utiliser un langage qui stigmatise, discrimine et méprise les femmes défenseuses ; garantir que les défenseurs ne sont pas victimes de représailles quand ils retournent dans leur pays. Quels sont les engagements pris par les États pour protéger les défenseurs des droits humains, notamment les femmes défenseurs ?

Lien pour la vidéo de cette séance : [Troisième Commission, 19e séance plénière - Assemblée générale, Soixante-dix-huitième session | UN Web TV](#)

Réception organisée par l'Ambassade des Etats Unies à NYC

Cette réception à laquelle la Coordinatrice Nationale de la CIDDH a pris part avec l'équipe de International Service for Human Rights (ISHR), s'est tenue le 11 Octobre de 18h à 20h dans le hall de l'Assemblée Générale des Nations Unies.